

PROGRAMME DE FORMATION

## Lecture patrimoniale des documents comptables

En cours

Date:	PAS DATE
Durée:	2 heures
Type / Prix:	240 €
Prérequis:	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaissances de base de la fiscalité personnelle et professionnelle d'un dirigeant d'entreprise ainsi que celle des sociétés soumises à l'IS</li><li>• Connaissances basiques d'un bilan et d'un compte de résultats</li><li>• Notions de droit des sociétés (distribution, réduction de capital)</li><li>• Avoir une pratique du conseil patrimonial</li></ul>
Objectifs:	<ul style="list-style-type: none"><li>• Savoir lire les postes principaux d'un bilan comptable avec une approche patrimoniale</li><li>• Maîtriser les interférences pratiques entre le patrimoine privé et le patrimoine professionnel</li><li>• Savoir gérer la trésorerie d'une société soumise à l'IS en cohérence avec l'IFI ou la loi Dutreil</li><li>• Sécuriser les informations retranscrites à vos clients.</li></ul>

## Les fondamentaux comptables et leur interprétation

- Exposé construit à partir d'exemples réels et significatifs de bilans des SAS, SCI ou SARL

### Quels enseignements tirer :

- D'un petit ou d'un « gros » capital ?
  - Plus-values professionnelles ou privées.
- De présences de réserves ou d'un report à nouveau ?
- Des dettes à court ou moyen terme ?
- De la présence de comptes courant d'associés ?
  - Leur retrait ou leur refinancement.
  - Qui est titré ? qui en est propriétaire ?
- De la présence d'un immeuble à l'actif :
  - Valeur nette comptable ?
  - Aménagement ?
  - Présence ou absence du terrain ?
- De la présence de titres de participation :
  - Quelle plus-value de cession des parts ?
  - Quid des remontées de dividendes ?
- Des liquidités et des valeurs mobilières de placement :
  - Quels supports pour quels rendements ?

### Quel est le régime fiscal de la société au vu du compte de résultat ?

- Conséquences sur l'imposition des associés ?
- L'opportunité d'opter pour l'IS en présence d'une société non soumise à l'IS ?
  - Effets fiscaux immédiats sur les plus-values.
  - Les effets à long terme.
- Les cotisations sociales des dirigeants
- Régime social TNS ou Salarié.

Contenu  
pédagogique:

Heures réglementaires:

### CGPI / Courtiers

- IAS / DDA : 2 heures

### Experts-Comptables

- 2 heures

Cette formation valide uniquement les heures indiquées ci-dessus

Format:

Classe virtuelle

Moyen pédagogique:

Diaporama (notions métier, exercices d'application, questionnaires de compréhension)

Public visé:

Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Moyen d'évaluation:

Quiz d'évaluation des acquis

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

